

Activities

Préparation et recherche pour une mise-à-jour de l'état des lieux sur la démarche qualité et sur la définition d'un projet d'établissement

- Analyse de la littérature existante
- Analyse de l'auto-évaluation
- Analyse et approfondissement de l'évaluation externe
- Elaboration des questionnaires
- Atelier entre toutes les universités/3 focus groupes.

La première action consiste dans la préparation et la définition de l'état de l'art de la démarche qualité au sein des universités algériennes et des universités européennes partenaires du projet. Pour avoir la vue la plus complète possible, l'ensemble des partenaires devra contribuer à cette activité pour mieux connaître les modalités de démarche-qualité et de pratiques en matière d'élaboration de projet d'établissement dans leurs institutions.

Il sera élaboré une méthodologie détaillée ainsi qu'un calendrier pour la définition de cet état des lieux. Cette méthodologie s'articulera autour d'un travail d'analyse, un travail d'enquête et un travail en focus-groupe.

Le projet s'appuiera sur le travail déjà réalisé par les universités algériennes dans le cadre des activités de la CIAQES : les **auto-évaluations** réalisées en 2017 ainsi que les **évaluations externes** qui doivent être menées pendant l'année 2018. Cette analyse permettra de mieux connaître le niveau d'application et d'opérationnalité des universités dans le domaine de l'assurance-qualité et de mieux cibler par la suite les besoins en matière de formation et de renforcement de compétences.

L'analyse de la littérature existante pour les universités algériennes et européennes complètera ce travail d'état des lieux. Par ailleurs, un questionnaire sera adressé aux universités algériennes pour faire le point sur les démarches entreprises depuis le dépôt de cette proposition et jusqu'à ce jour dans la définition d'un projet d'établissement. Un questionnaire sera également adressé aux universités européennes pour comprendre comment est élaboré et adopté leur pro-



jet d'établissement au sein de leur institution. Ce benchmark pourrait permettre aux universités qui le souhaitent de prendre en compte certaines pratiques dans la définition de leur plan d'action. Enfin, un **atelier** sera organisé avec l'ensemble des partenaires à l'EPAU à Alger, qui permettra une recherche qualitative sous forme de **focus groupes**. L'intérêt de ce focus-groupe sera d'échanger collectivement sur les questions de démarches-qualité et de projet d'établissement, pour faire émerger les différentes perceptions et approches afin de coconstruire une démarche que par la suite chaque université devra mettre en œuvre dans son institution.

L'ensemble de ce travail donnera lieu à la rédaction d'un rapport final sur l'état de l'art, comprenant l'analyse de la littérature existante, des auto-évaluations et des évaluations externes réalisées par les universités algériennes et des questionnaires adressés aux universités algériennes et européennes. Ce rapport décrira notamment les différents mécanismes d'assurance-qualité en vigueur dans les universités algériennes, qui pourront servir d'exemples aux universités en fonction de leur degré d'avancement et permettra de renforcer l'analyse des besoins en matière de formation, ainsi que sur les processus de définition de projet d'établissement des universités européennes pour donner des exemples sur d'autres pratiques en vigueur.

Ce rapport sera accessible sur le site web du projet, traduit en arabe et diffusé largement au sein des autres universités et des partenaires des universités algériennes.

Production de plans d'action pour la définition d'un projet d'établissement

- Mise en place du dispositif de travail concerté
- Définition du plan d'action
- Atelier consultatif pour discuter et finaliser les plans d'action (au MESRS, Alger)

Il sera élaboré un Canevas d'élaboration d'un projet d'établissement universitaire. Cette guide a pour but « d'aider les chefs d'établissements universitaires à formuler de manière simple, claire et homogène leur vision future ainsi que leur stratégie basée sur une démarche d'élaboration des priorités dans le cadre de leur plan de développement sur une période de cinq années ». Ce Canevas propose une méthodologie et encourage une « démarche participative et responsable » pour l'élaboration du projet d'établissement et propose une organisation transversale et verticale à travers 3 instances : le **comité de pilotage**, un **groupe de travail transversal** et des **groupes de travail thématique par domaine de formation**, filières et spécialités dont chaque établissement doit définir la composition. Ces groupes de travail pourront par exemple traiter les thèmes suivants:



stratégie de gouvernance, pilotage et gestion, relations internationales, formation et vie étudiante, recherche. A chacune de ces instances sont confiées différentes missions. Le projet encouragera donc la mise en place de ces instances pour qu'elles élaborent ensemble le plan d'action pour la définition de leur projet d'établissement. Un **atelier consultatif** réunira tous les partenaires algériens et européens et sera l'occasion pour les universités algériennes de présenter leur plan d'action pour validation. Cet exercice sera une nouvelle opportunité offerte d'échanger sur les stratégies prévues et de s'inspirer de l'initiative de ses pairs pour compléter par exemple, la composition d'un groupe thématique ou ajouter une étape de concertation.

Renforcement des compétences des dirigeants et personnel universitaire dans la perspective de la définition de projet établissement

- Définition du programme et contenu de la formation modulaire
- Développement de la méthodologie de formation et du matériel didactique
- Sélection des participants à la formation
- Préparation et organisation de trois jours de formation modulaire pour les deux groupes cibles à Venise (auprès de P2) sur la démarche qualité
- Préparation et organisation des trois ateliers de formation à l'échelle locale pour les dirigeants et le personnel universitaire
- Préparation et organisation des visites sur terrain dans les 4 universités européennes partenaires

Le renforcement des capacités se fera à travers une **formation modulaire** d'une semaine réalisée principalement par le biais de la didactique frontale et analyse comparative des cas d'études.

La formation modulaire sera suivie par **trois ateliers de formation** qui seront organisés à l'échelle locale en regroupant les universités algériennes selon leur proximité géographique dans les trois Conférences Régionales des Universités (CRU). Ceux-ci viseront notamment les trois principaux groupes cibles bénéficiaires de la formation, à savoir, les dirigeants, le personnel académique et le personnel non académique.

La formation est proposée en tant que parcours de partage et de transfert des connaissances, de bonnes pratiques et des compétences développées et mises en œuvre pour contribuer à la réalisation de l'objectif du projet, à savoir la définition de la vision de la politique et stratégie de développement avec des objectifs clairement définis et des moyens projetés ainsi le renforcement du dispositif d'évaluation par le rapprochement de la Cellule d'Assurance Qualité et la cellule



d'accompagnement pédagogique pour la mise en œuvre du projet d'établissement par chaque université algérienne. Les interactions entre ces deux cellules sont encouragées dans les statuts des cellules d'assurance -qualité à l'intérieur des universités et du programme de formation pédagogique. Par conséquent, tout d'abord, le plan de formation doit couvrir tous les domaines stratégiques que chaque université doit également gouverner : l'accréditation initiale et périodique des programmes d'études ; l'évaluation de la recherche ; l'évaluation de l'enseignement ; l'évaluation des services administratifs et des services aux étudiants ; le transfert de la technologie.

Du point de vue méthodologique, la formation sera réalisée principalement par le biais de la didactique frontale et de travail de groupes afin de fournir un cadre méthodologique solide des sujets traités et une discussion pratique appropriée notamment par le biais de l'analyse comparative des cas d'études. Après la formation de base et les ateliers locaux qui ont ciblé les dirigeants, le personnel académique et administratif, **quatre visites sur le terrain et d'échange de bonnes pratiques** complèteront la formation du personnel universitaire.

Formation de formateurs à l'échelle locale pour le corps académique et administratif et renforcement de la cellule de l'assurance qualité et la cellule d'accompagnement pédagogique

- Définition du programme de l'atelier de restitution
- Sélection des participants à l'atelier de restitution
- Préparation et organisation de la formation des formateurs
- Identification des participants aux formations à l'échelle locale

Un **atelier de restitution** des formations sera organisé. Avant que les bénéficiaires des formations ne soient eux-mêmes formateur dans leur domaine spécifique et en articulation l'un avec l'autre (administratif pour la cellule-qualité et académique pour la cellule d'accompagnement pédagogique), il sera organisé cet atelier de restitution croisée (un groupe aura visité les universités de Rouen et Venise, l'autre de Paris 1 et de Pavia) qui aura pour but de partager les expériences et les apprentissages respectifs et de transmettre et de construire cette logique de complémentarité entre les deux cellules. Trois représentants des universités algériennes et du MESRS et de la CIAQES participeront à cet atelier.

Chaque université algérienne partenaire devra mettre en place une **formation de formateurs** à l'échelle de son institution. Cette formation devra suivre la logique entreprise depuis le début du projet et donc être adressée aux deux publics cibles, afin de partager les expériences et les bénéfices des formations et renforcer la diffusion de la démarche qualité. Les formations à l'échelle locale seront destinées en priorité aux personnels impliqués dans les différentes instances de



l'élaboration du projet d'établissement (comité de pilotage, groupe de travail transversal et groupes de travail thématiques).

Pilotage pour la mise en œuvre du projet d'établissement

- Pilotage à l'intérieur de chaque établissement de chaque plan d'action avec la contribution des experts
- Session de présentation de projet d'établissement pour leur validation

Le projet prévoit le pilotage pour la mise en œuvre de projet établissement par chaque EES algérienne partenaire. Cette étape est fondamentale pour la définition d'un projet définissant la vision commune et à laquelle l'ensemble de la communauté universitaire doit adhérer.

Le projet d'établissement est un outil de recherche permanente de qualité, d'engagement des acteurs sur des offres de formation et de recherche qui feront l'objet d'une évaluation interne et externe. Pendant ce processus de pilotage, une équipe d'experts européens et internationaux sera mobilisée pour partager leur expérience et leurs connaissances et bonnes pratiques, afin de fournir leur soutien aux universités algériennes dans la construction du leur propre projet d'établissement.

L'élaboration du projet d'établissement se fait à travers l'implication de toutes les instances consultatives (CPC, CSD, CSF, CSU...). Le Ministère de l'ES et la CIA-QES en tant que co-coordonateurs de ce WP s'assureront pendant le pilotage du dispositif que la démarche est participative et que, pour un meilleur suivi, un dispositif d'évaluation et d'amélioration continue du projet d'établissement universitaire est également installé aussi pour permettre de suivre et de vérifier l'opportunité du projet au regard de l'évolution administrative, réglementaire et des caractéristiques de la population estudiantine.

Contrôle de la qualité du projet

- Etablissement du comité en charge de l'évaluation de la qualité du projet (Comité de Contrôle de la Qualité du projet) et désignation de l'évaluateur externe ;
- Définition des procédures de qualité de chaque WP et plan de contrôle de la qualité ;
- Evaluation interne- évaluation de la qualité des résultats de chaque WP et proposition de recommandations et de mesures correctives si besoin ;
- Evaluation externe- préparation des rapports sur la qualité (rapports intermédiaire et finale).



Le contrôle de la qualité fera partie intégrante du projet, de façon à assurer que les buts et les activités soient atteints efficacement. La stratégie pour le contrôle de la qualité du projet s'appuie sur les mesures suivantes :

- **Évaluation des résultats du projet grâce à l'établissement d'un Comité de Contrôle de la Qualité (CCQ).** Le Comité de Contrôle de la Qualité sera l'organe stratégique responsable de l'évaluation de la qualité des résultats prévus et approuvera ces résultats en référence aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs de progrès (Matrice de Cadre Logique). À ces effets, au démarrage du projet, les partenaires définiront un Plan de Contrôle de Qualité avec les résultats à accomplir et un plan de contingence précis. Le CCQ évaluera les résultats du projet pendant l'exécution des activités et à la fin des travaux. Il se réunira virtuellement deux fois dans l'année et les travaux se développeront principalement par courriel. Le CCQ organisera une réunion supplémentaire et définira des mesures d'adaptation si les résultats du projet ne sont pas accomplis dans la période prévue ;
- **Obtention de commentaires et feedback sur la qualité des activités de formation et des services fournis aux participants ;**
- **Réalisation d'observations directes et supervision par le partenaire responsable des activités d'évaluation et contrôle,** avec la participation des membres de l'équipe d'évaluation dans les activités du projet et activités de formation avec l'objectif de faire une évaluation présentielle (en plus des commentaires des participants) ;
- **Évaluation externe intérimaire et finale.** L'évaluateur externe sera sous-traité pour mener l'évaluation externe de la qualité du projet. Cet expert évaluera les progrès et les succès des activités par rapport aux indicateurs du projet et proposera des actions pour améliorer l'efficacité globale des résultats. Il analysera et interprétera les données sur le projet afin d'identifier l'accomplissement des résultats et les points de faiblesse et documentera dans des rapports le statut du projet et formulera des recommandations. L'expert de qualité externe sera responsable de : définir des indicateurs de qualité et des procédures de suivi ; concevoir et présenter des questionnaires et des grilles pour évaluer les réunions plénières de projet et la gestion globale ; collecter les données et les analyser ; élaborer des rapports d'évaluation incluant des recommandations.

Diffusion et l'exploitation des résultats

- Préparation du plan de diffusion et d'exploitation des résultats
- Exécution de la stratégie de communication papier et multimédia
- Exécution de la stratégie (de communication et exploitation) "événements"
- Organisation de la conférence finale du projet (avec les décideurs politiques pour l'exploitation future du projet)

Les activités de diffusion aux niveaux national et régional sont essentielles pour la réussite du projet et ses buts car elles permettront de sensibiliser les parties prenantes sur l'importance de la gouvernance et des activités d'assurance qualité en tant que puissant outil pour renforcer les compétences du personnel des EES algé-



riens en matière de définition de leur projet d'établissement. D'une part, les activités de diffusion permettront de s'approcher des autres universités algériennes non partenaires du projet et de partager avec elle l'expérience développée dans le cadre d'ESAGOV. D'autre part, elles permettront d'approcher d'autres partenaires européens et de les encourager à soutenir les efforts de modernisation et d'autonomie entrepris par les universités algériennes. En même temps, la diffusion et l'exploitation serviront pour divulguer les activités et les résultats du projet en assurant son impact.

Pour ces raisons, le projet fera très attention aux activités de diffusion en Algérie et aussi dans les autres pays du sud de la Méditerranée comme instrument pour augmenter l'impact et s'assurer que les résultats du projet s'étendent à d'autres EES et contribuent au progrès de ces institutions et des groupes cibles.

Tous les partenaires collaboreront avec des données et des contenus pour alimenter le plan de diffusion et la stratégie globale de communication du projet.

Par ailleurs, les partenaires seront les responsables de l'exécution des activités de diffusion au niveau local et régional : alors que le consortium définira une stratégie de diffusion et d'exploitation, il appartiendra à chacun des partenaires de développer des actions de communication sur son territoire. Les partenaires, comptant également avec leurs propres réseaux s'engageront à sensibiliser autant de parties prenantes que possible en Europe et dans le Bassin Méditerranéen. Il sera aussi organisé une Conférence Finale en Algérie à laquelle seront également invités les décideurs politiques pour l'exploitation future du projet et les recteurs des autres universités algériennes pour partager eux leur expérience.

Gestion

- Gestion opérative et financière du projet
- Gestion logistique du projet
- Réunions de gestion du projet
- Participation aux réunions de l'EACEA

Le but est d'assurer l'exécution harmonieuse de la gestion stratégique du projet grâce à la mise en œuvre d'un cadre d'action concerté. L'objectif est aussi d'assurer toutes les actions de coordination, contractualisation et gestion financière en vue de la préparation et de la production des rapports d'avancement, dans le respect des procédures et délais fixés par le programme. Il sera préparé un manuel sur les procédures de gestion du projet destiné aux partenaires du projet et aura la responsabilité d'être l'interface avec la Commission européenne et surveiller l'exécution du budget. Tous les partenaires seront amenés à s'impliquer dans les activités de gestion du projet, tels que : contribution aux rapports



d'avancement et au rapport final, production de la certification de leurs coûts, respect des règles de bonne conduite inscrites dans le Plan de qualité, maintien d'une relation transparente, courtoise et régulière avec le coordinateur et les partenaires, organiser et présider les réunions de gestion du projet et participation à toutes ces réunions.

Le consortium définira un Comité de gestion du projet que se réunira régulièrement.